

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal réuni le 10/07/2020 a délibéré sur les points suivants :

### ELECTIONS SENATORIALES : élection des délégués :

En vue de l'élection de deux sénateurs le 27 septembre 2020, il a été procédé à l'élection de **3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants** au scrutin secret majoritaire à deux tours.

**M. Eric DEL MISSIER, Mme VAUZELLE Christine et M. DIDELOT Hervé**, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, ont été proclamés élus en qualité de délégués titulaires.

**Mme FERRER Monique, M. LAN Jean-Philippe et M. HOHMANN Denny**, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, ont été proclamés élus en qualité de délégués suppléants.

### EMPLOIS :

Le CM a décidé de recruter un agent contractuel sur un emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique catégorie C pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période allant du 01 août au 31 août 2020 inclus, avec une durée hebdomadaire de travail de 20 heures. Ce poste est pourvu.

### Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC) :

M. Denny HOHMMAN a été élu délégué communal. Il sera appelé à élire 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour le canton de Le Val d'Ajol.

### S.I. du secteur scolaire de Xertigny :

Le CM a accepté le montant de la participation syndicale budgétaire s'élevant à 2 701,89 € pour 2020.

Le Maire,  
Eric DEL MISSIER